
Compte-rendu du 3^e Comité de Concertation Life PAPL¹

Mardi 14 Octobre 2014, à l'Auditorium Ravel

Intervenants

IMA – Josiane Popovský

CPIE Littoral Basque – Meritxell Plensa

Déroulement de la réunion

C'est au cours du comité de pilotage du programme national que l'IMA et le CPIELB ont présenté, à l'ensemble des participants, dont certains représentants du comité local de concertation, leurs travaux du semestre écoulé. Cette réunion avait pour objet d'échanger sur les travaux et difficultés des divers territoires. De ce fait, les échanges pouvaient largement intéresser bon nombre de personnes de notre comité de concertation.

Par ailleurs, le choix de cette organisation, pour la tenue du comité local de concertation, a été fait car entre le nombre de journées de terrain à réaliser sur la période et les dates pouvant permettre de réunir les partenaires s'avérant peu nombreuses, il était bien plus simple de profiter de la venue d'une partie des membres au COPIL ouvert au plus grand nombre.

Les travaux ont été menés autour du diaporama suivant :

¹ Pêche à pied de loisir

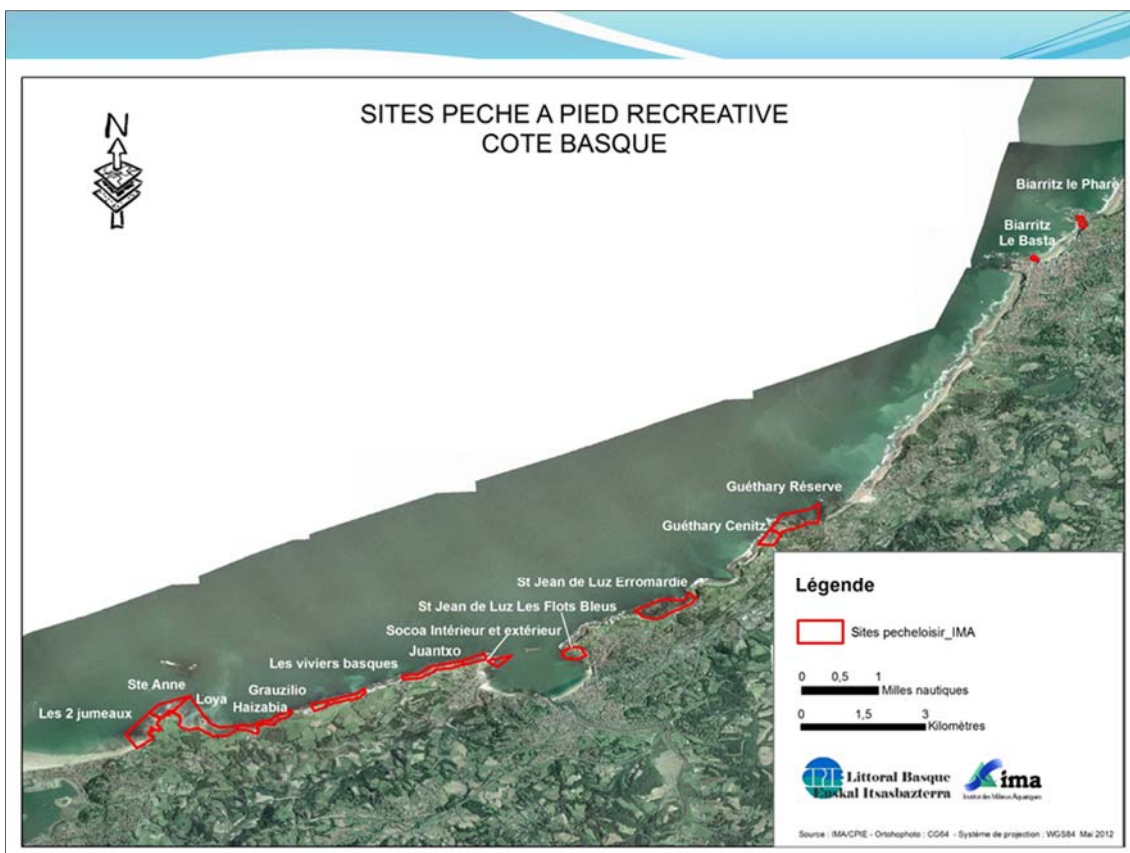
Life+ PAPL _ Comité de suivi

Bilan rapide 1^{er} semestre 2014

et questions

IMA – CPIE LB

Saint-Jean de Luz, 14 Octobre 2014



Comptages simples

- ✓ 20 dates de comptages / site (Guéthary Réserve, Cénitz et St Jean de Luz Erromardie, janvier à septembre)
- ✓ 20 comptages / site (2 Jumeaux et Viviers Basques). Période avril – septembre
- ✓ Périodicité : mensuelle
- ✓ Observations

Comptages collectifs

- ✓ Comptages nationaux : 2 mars (météo désagréable) et 10 septembre (très bonne météo)
- ✓ Fréquentation faible (printemps)
- ✓ Fréquentation importante (fin été)
- ✓ Comptages non nationaux : 4 comptages de Socoa à Hendaye (période avril-sept)



Les comptages ont été réalisés en collant au calendrier prévisionnel. Les résultats seront traités en fin d'année - début 2015 pour la rédaction des 1^{ers} diagnostics locaux.

Enquêtes / paniers

- ✓ 6 enquêtes sur la période
- ✓ 40 enquêtes aux Viviers Basques (50% poulpes) et 20 enquêtes aux 2 Jumeaux (20% poulpes). Avril –sept.
- ✓ **Couplage des actions : indispensable**
- ✓ Redéfinition des périodes
- ✓ Sensibilisation au même temps - réglettes

Champs de blocs

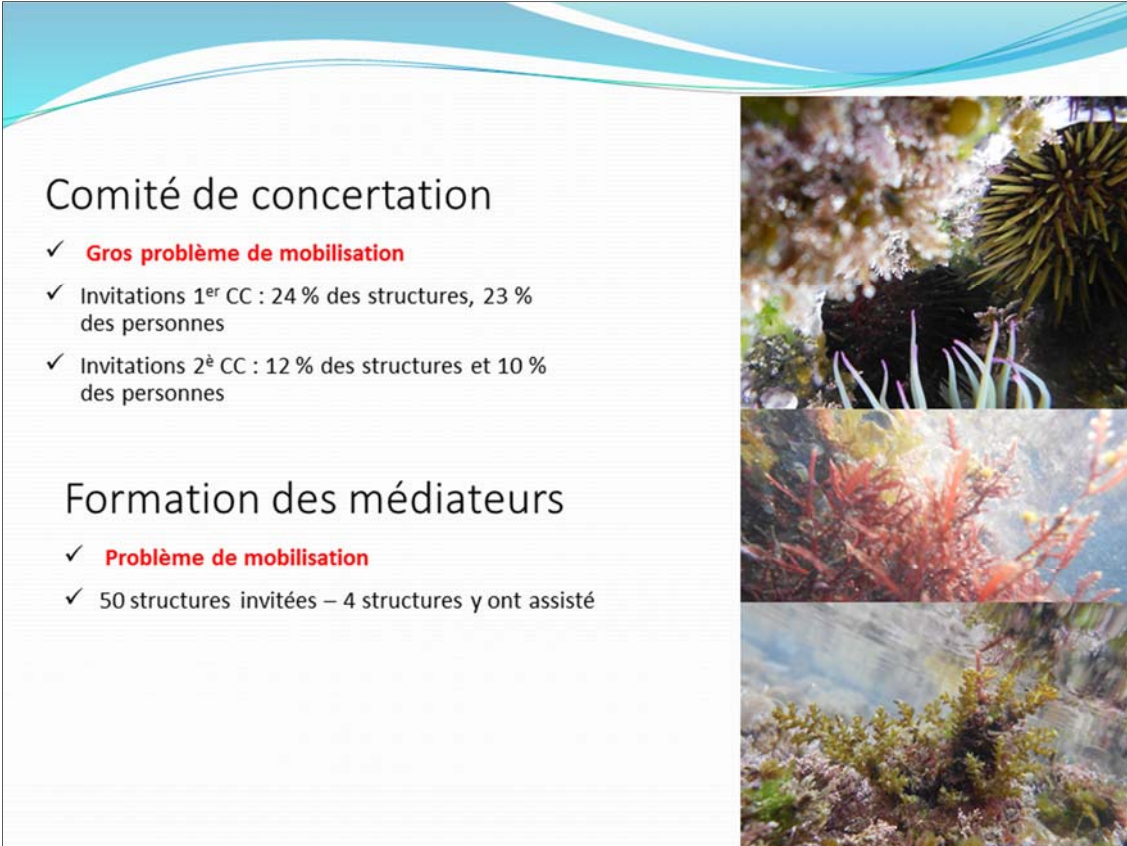
- ✓ 1eres observations - choix
- ✓ Espèces caractéristiques ?



Comme évoqué lors du précédent comité de concertation, la fréquentation des sites étant éparse et diffuse, chaque sortie sur le terrain pour un comptage, excepté les comptages nationaux qui prennent davantage de temps, est utilisée également pour la réalisation d'enquêtes, afin de gagner en efficacité et d'obtenir suffisamment de données pour un traitement statistique robuste.

Concernant l'étude des peuplements sur l'habitat champs de blocs, les repérages et les formations ont eu lieu, et les protocoles sont arrêtés et adaptés aux spécificités locales. La mission va pouvoir commencer dès le mois de novembre. Pour notre territoire, le choix porte sur le champ situé à l'intérieur de la baie de Saint-Jean de Luz dit champ de blocs des Flots Bleus. Il est subdivisé en 2 zones : la zone dite pêcheurs et la zone dite familles. Ces 2 zones sont fréquentées à des périodes et selon des intensités différentes, à des fins différentes également, mais les blocs sont tout autant manipulés et piétinés. Le calibrage de la mission nous a permis de réaliser que le temps imparti pour réaliser le suivi, et donc financé par le programme, et le temps nécessaire aux travaux de terrain et de traitement des données, permettent de suivre ces 2 parties du champ de blocs.

Par ailleurs, notre choix initial de suivre le champ de Guéthary a été abandonnée car d'autres études sont menées sur ce site, et nous avons les contacts et liens permettant d'échanger les informations, il n'était donc pas nécessaire d'ajouter un suivi supplémentaire.



Comité de concertation

- ✓ **Gros problème de mobilisation**
- ✓ Invitations 1^{er} CC : 24 % des structures, 23 % des personnes
- ✓ Invitations 2^e CC : 12 % des structures et 10 % des personnes

Formation des médiateurs

- ✓ **Problème de mobilisation**
- ✓ 50 structures invitées – 4 structures y ont assisté

Concernant les difficultés à amener les interlocuteurs à s'intéresser et participer au comité de concertation, les échanges avec nos partenaires ont permis de mettre en lumière que cette difficulté est ressentie par quasiment tous les partenaires du programme. Nos taux de participation sont équivalents.

Il nous est suggéré d'organiser par exemple une présentation des outils de sensibilisation qui pourrait susciter l'intérêt des acteurs locaux et les inciter à participer à la concertation, les inciter à venir et revenir.



Nous avons également rappelé que l'arrêté désignant le cantonnement de Guéthary a été reconduit mais qu'aucun panneau ne le signale à son entrée sur la commune de Saint-Jean de Luz. Des pêcheurs sont donc présents régulièrement sur cette zone. Nous effectuons une sensibilisation auprès des personnes observées présentes dans le cantonnement.

Annexe 1 : Listes de diffusion

1. Personnes invitées au Comité de Concertation

Structure	Personne ressource PRENOM	PR_NOM
ACBA	Grégory	LEMOIGNO
ACE	Maryvonne	GERVAISE
Agence de l'eau	Dominique	TESSEYRE
Agglo SPB service Milieux Naturels	Caroline	HUVETEAU
Agglo SPB service Milieux Naturels	Cécile	DUVAUCHELLE
ASPB développement économique – filière nautique	Aurélien	ARBIEU
AZTI	Juan	BALD
Bask pêche	Guillaume	CHAVANNE
Centre de la mer	Françoise	PAUTRIZEL
CG 64 environnement	François	ESNAULT
CG 64 pêche	Marie-Laure	ONDARS
CIDPMEM	Serge	LARZABAL
CODEP 64 comité départemental FFESSM –	Michel	CRABE

président		
CODEP 64 comité départemental FFESSM – représentant local environnement	Eric	SAINT MARTIN
Conseil Régional	Bernard	LAZARINI
Conservatoire du Littoral – déléguée régionale	Guillemette	ROLLAND
CPIE Littoral Basque Euskal Itsasbazterra	Georges	LAFEU
CRPMEM	Patrick	LAFARGUE
DDTM 64	Jean-Luc	VASLIN
Donibane Urpeko Kirolak	M.	POUSSADE
Dos à la Rhune	Arnaud	BAILACQ
DREAL	Sylvie	LEMONNIER
ERMMA	Iker	CASTEGE
Hendaye Agachon club	M.	LASSALLETTE
Ifremer	Marie-Noëlle	DE CASAMAJOR
Kalapo Kayak	Gilles	LANDRIN
LRHA Ifremer	Nathalie	CAILL-MILLY
Mairie Ciboure	Jean-Bruno	BOYER
Mairie Hendaye – conservateur Domaine Abbadia	Ganix	GRABIERES
PEP	Denis	DELAPOSTE
SEPANSO	Michel	BOTELLA
UPPA – UFR Sciences et techniques	Yann	LALANNE

2. Personnes informées de la démarche

Structure	Personne ressource PRENOM	PR NOM
Association Endaika	Jessica	BERRA
Association Plaisanciers Pêcheurs Amateurs	Pierre	NOVION
Centre Nautique Hendaye	Jean-Michel	BERRA
Club maritime d'Hendaye Txingoudi		
Comité Départemental Tourisme Béarn Pays Basque	Jean	OTAZU
Direction port de plaisance Anglet	Georges	DAMESTOY
Direction port de plaisance Hendaye	Michel	GARCIA
Direction port de plaisance Saint Jean de Luz- Ciboure	Michel	PEYREBLANQUE
EVI nautika - Lema	Nicolas	AELLION
Fédération des Pêcheurs en Mer	Bernard	CAMAIN
Fédération Française de Surf	Sophie	POLA
Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers Sportifs	M.	LAFITTE
HEGALALDIA	Céline	MAURY
Les Pêcheurs de la Bidassoa	M.	YUSTEDE
Lycée Maritime Ciboure	Jacques	SECHET
Mairie de Biarritz		
Mairie de Bidart		
Mairie de Guéthary		

Mairie de Saint-Jean de Luz		
Mairie d'Hendaye		
Mairie d'Urrugne		
SURFRIDER	François	VERDET
Syndicat des gens de mer et usagers du port de Guéthary	Philippe	GELOS
Syndicat des gens de mer et usagers du port de Guéthary	Philippe	GELOS
Terre et Côte Basque	Laurence	HARISPE

Annexe 2 : Taux de participation aux comités locaux de concertation

Nom des structures invitées	CLC 1		CLC 2		CLC 3	
	Nb pers. invitées	Nb pers. prés.	Nb pers. invitées	Nb pers. prés.	Nb pers. invitées	Nb pers. prés.
PEP	1	1	1	0	1	0
DDTM 64	1	0	1	0	1	1
ACBA	1	0	1	0	1	0
CG 64 environnement, pêche	2	1	2	1	3	1
Conseil Régional	1	0	1	0	2	0
Conservatoire du Littoral	1	1	1	0	2	2
DREAL	1	0	1	0	1	1
Mairie Hendaye – conservateur Domaine Abbadia	1	0	1	0	1	0
Agence de l'eau	1	0	1	0	2	0
Agglo SPB service Milieux Naturels, développement économique – filière nautique	3	0	3	1	3	0
Mairie Ciboure	1	0	1	0	1	0
ACE	1	0	1	0	1	0
SEPANSO	1	0	1	0	1	0
Donibane Urpeko Kirolak	1	0	1	0	1	0
Hendaye Agachon club	1	0	1	0	1	0
CODEP 64 comité départemental FFESSM – président, représentant local environnement	2	0	2	0	2	0
Kalapo Kayak	1	1	1	0	1	0
Bask pêche	1	0	1	1	1	0
Dos à la Rhune	1	0	0	0	1	0
CIDPMEM	1	0	1	0	1	0
LRHA Ifremer	2	2	2	0	3	1
UPPA – UFR Sciences et techniques	1	0	1	0	1	0
Centre de la mer	1	0	1	0	1	1
ERMMA	1	0	1	0	1	0
AZTI	1	1	1	0	1	1
Université Bordeaux 1					1	0
Mairie St Jean de Luz					1	1
Mairie Hondarribia					1	0
Dirección de Pesca / Gobierno Vasco					1	0
CRPMEM Aquitaine					1	0
AAMP Arcachon					1	1
TOTAL	30	7	29	3	41	10
Taux de participation	23 %		10 %		24 %	

Les 6 dernières structures ont été invitées dans le cadre du colloque « Estran, pêche récréative et concertation », elles ne le seront pas aux autres comités de concertation. En effet, les actions ne se déroulent pas sur les communes espagnoles et la commune de St-Jean de Luz fait partie de l'Agglomération Sud Pays Basque qui est invitée aux Comités Locaux de Concertation. Cependant, comme la Ville de St Jean de Luz recevait le colloque, elle a été invitée nommément. Le CRPMEM Aquitaine fait par ailleurs habituellement partie des structures informées sur la démarche.